

# JEUDI 28 MARS 2019

## MAINTENIR LA PRESSION !!

## TOUTES ET TOUS EN GREVE

Le jeudi 14 mars 2019, répondant à l'appel de leurs organisations syndicales, les agents du Morbihan se sont fortement mobilisés à hauteur de 34% de grévistes dans le département, 1 agent sur 3 en grève.

A Vannes, siège de la Direction, une soixantaine de collègues se sont rassemblés pour interpeller le Directeur, en lien avec les projets mortifères que le Directeur Général et le Ministre Darmanin envisagent à l'horizon de 2022.



Malgré les schémas déjà évoqués par quelques DDFIP (Vendée, Bas Rhin, Corrèze...), le Ministre en visite dans les départements du « Limousin », réduisant le réseau DGFIP à sa plus simple expression, le black-out de notre Direction locale reste total.

Les collègues présents n'ont pas manqué d'affirmer leur exaspération, leur colère, et leur ras-le-bol d'être considéré comme les variables budgétaires systématiques, alors qu'ils n'ont de cesse de s'adapter aux réformes incessantes depuis des années, avec de moins en moins de moyens.

**Dans ce contexte, il convient de maintenir la pression dans les prochaines semaines qui seront déterminantes pour l'avenir de la DGFIP**

L'intersyndicale nationale a programmé une autre action de grève à la DGFIP le jeudi 28 mars 2019. Dans ce contexte, les syndicats Solidaires, CFDT, CGT, FO, du Morbihan, appellent les agents à participer massivement à la grève nationale du jeudi 28 mars 2019, pour défendre nos missions, nos emplois, nos structures, nos conditions de travail et pour exiger :

- Le retrait du plan dit de « *géographie revisitée* », véritable projet de liquidation du réseau et des missions de la DGFIP.
- L'arrêt des suppressions d'emplois, et du plan pluriannuel qui à l'horizon 2022 pourrait supprimer plus de 20 000 emplois à la DGFIP.
- Une véritable reconnaissance des personnels, par l'augmentation du point d'indice et des possibilités de promotion, ainsi que le retour d'un plan de qualification supprimé par le Ministre Darmanin.
- L'attribution pour tous de la prime de 200 €, et un abondement immédiat de l'IMT équivalent.
- La prise en compte de l'intégralité du régime indemnitaire pour le calcul de la pension.
- Le retrait du plan de destruction de la Fonction Publique qui prévoit la contractualisation des emplois, le salaire au mérite, la disparition des instances de représentation CAP et CHS-CT, et des plans de départ....



# JEUDI 28 MARS 2019

## TOUTES ET TOUS EN GREVE



MORBIHAN

